



# Projet de prolongement de l'aqueduc uniquement secteur De la Canadienne

## Résultats du sondage

### **Nombre de participants 51**

Taux de participation 57.95 %

Pour 78%

Contre 20%

Indécis 2%

Pour sans subvention 63%

Contre sans subvention 33%

Indécis 4%

Accepte le test d'eau 71%



# Projet de prolongement de l'aqueduc uniquement secteur De la Canadienne

## Étapes pour la suite du processus

---

1. Procédures d'approbation référendaire, cela consiste à l'enregistrement des personnes habiles à voter par la signature d'un registre officiel. Il est important de signer le document pour les personnes qui s'opposent au projet et/ou qui demandent la tenue d'un référendum.
2. Suite à la tenue du registre et selon les résultats, un référendum pourrait avoir lieu;
3. Procédures de demandes de subventions au projet;
4. Autorisations du Ministère de l'Environnement et du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
5. Processus d'appel d'offre aux contracteurs;
6. Selon les résultats du registre et du référendum, le début ou non des travaux.